

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BEDOUES
SEANCE DU 16 JUIN 2008**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. CHRISTIAN BATAILLE, MAIRE

Présents : *Messieurs TEYSSIER, MALCLES, ESPINASSE, AMRANI, MAINGRE
Mesdames MARTIN, BRAJON, SAUVION, THOMAS*

Absent : *Monsieur LOUREIRO, procuration à Monsieur BATAILLE*

Secrétaire de séance : *Monsieur ESPINASSE*

1. Modification budget eau 2008

Melle Sauvion explique qu'il s'agit des changements d'écritures sur la demande du comptable.

Le Conseil Municipal décide unanime conforme à la proposition.

2. Modification budget commune 2008

Mme Sauvion explique qu'il s'agit d'une dépense qui n'était pas prévu dans le budget, une facture d'environ 10.000,00€. Le financement peut être couvert par la poste Dépenses imprévues.

Le Conseil Municipal décide unanime conforme à la proposition.

3. Contrats agents municipaux

M. le Maire explique à son Conseil que le contrat de M. Martell se termine le 31 juillet 2008. La commune ne peut pas poursuivre ce contrat d'agent non titulaire, puisque c'est un contrat à 30 heures par semaine. Il propose de mettre en place deux nouveaux contrats : contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE), à temps non complet (24 heures par semaine) ; un contrat à établir pour M Martell Alain et d'insérer une annonce dans un journal local pour le 2eme poste. Les 2 postes seront ainsi subventionnées par l'état à la hauteur de 70%. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de M. le Maire.

Le contrat de Mme Gaiardo se termine le 30 juin 2008.

Le Conseil Municipal décide unanime de renouveler ce contrat.

Le contrat de Mme Conte se termine le 31 août 2008.

Le Conseil Municipal décide unanime de renouveler ce contrat.

Le contrat de Mme Guittet se termine le 15 juin 2008.

Le Conseil Municipal décide unanime de renouveler ce contrat.

4. Autorisation travaux domaine public

Il s'agit d'une demande d'un habitant de Salièges pour poser une conduite d'évacuation d'eaux usées.

M. Malcles propose, avant de donner cette autorisation, de demander au demandeur de s'engager à autoriser les propriétaires des habitations voisines à partager le système, puisque le réseau de collecte projeté se trouve sur le domaine public. Après en avoir obtenu cet engagement, la Commune peut définir les conditions de cette autorisation.

5. Coupe de bois sectionnal

Dans le cadre de la délivrance annuelle de bois de chauffage, M. le Maire donne lecture de la lettre des habitants de la section sollicitant une coupe de bois.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable à cette demande.

La commune sollicitera les services de l'ONF pour le martelage des arbres sur la section de La Vernède – Rampon – Ruassols.

M BATAILLE Christian, M TEYSSIER Claude et Mme SAUVION Corinne sont désignés garants de la coupe de ces bois. Le délai d'exploitation est fixé au 31 décembre 2008.

6. Demande achat parcelle A 967

le Maire explique au Conseil Municipal la demande de Mme Kavic pour l'achat de la parcelle A 967. Cette parcelle était située dans une ZAD, créé en 1992 et désormais expiré. M. le Maire propose à son Conseil de vendre cette parcelle au prix d'achat et de délibérer sur la désaffectation et le déclassement de la parcelle A 967.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le prix de vente à 1525,00€, approuve la désaffectation et prononce le déclassement de la parcelle cadastré section A 967.

7. Demande de subvention Foyer Rural

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention au Foyer Rural pour l'organisation de la fête du village le 4, 5 et 6 juillet 2008.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300,00€.

8. Vente ancienne Mairie

La Mairie a reçu une proposition de 44000,00€, frais d'agence inclus.

Le Conseil Municipal décide de vendre l'ancienne mairie pour le prix proposé.

9. Occupation Salle des fêtes

M. le Maire annonce que ce sujet est en cours en commission. Il aura suite dans un prochain Conseil.

10. Subvention PED 2008

Le Conseil Général a attribué une subvention de 7.000,00€ au titre du P.E.D. 2008 à la commune.

M le Maire propose au Conseil Municipal un projet pour canaliser l'eau pluviale à côté de la Salle Polyvalente et un plan de financement suivant :

Devis Rouvière	11.285,46€
Devis Alves Philippe	<u>5.368,84€</u>
Total	16.654,30€
Subvention PED 2008	<u>7.000,00€</u>
Coût pour la commune	9.654,30€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité la proposition de M le Maire.

11. Cantine scolaire

Le projet n'est pas encore tout à fait réglé, mais le Maire de Florac est d'accord sur le principe. Point important : les parents doivent impérativement annoncer **le lundi pour la semaine à venir**, si leurs enfants mangent à la cantine.

12. Désignation suppléantes CCAS

Le Conseil Municipal désigne Marlene LAPIERRE, Magali TEYSSIER, Nicole CREISSENT et Marie-Thérèse BATAILLE comme suppléantes CCAS.

13. Questions divers

- Commissions communales : 2 commissions sont prêtes à démarrer.
- OGM : une proposition sera fait dans un prochain Conseil.
- Encombrants : la Commune collecte les encombrants les 1^{er} jeudis du mois. Les habitants peuvent les mettre à la rue le plus tôt le mercredi-soir.
- Le SICTOM a demandé d'améliorer les sites sur la commune. Ensuite il y a des containers à regrouper et une demande pour un container d'emballages à La Vernède. La Mairie fera une étude pour le coût de ces opérations.
- Le service minimum à l'école en cas de grève ne sera pas maintenu par la Mairie. Le Conseil n'est pas d'accord sur le principe.
- La commune a fait acquisition d'un désherbeur thermique afin d'éviter les désherbants chimiques.
- Une enquête publique pour l'élargissement du Parc National est lancée ; l'information est disponible en Mairie.
- Le site internet de la Mairie est lancée : www.bedoues.info. M. le Maire félicite M. Amrani pour ce site remarquable. M. Amrani, à son tour, remercie les instituteurs pour leur aide.
- M. le Maire félicite M. LOUREIRO (absent) pour son diplôme obtenu pour être élu artisan d'art.